

En 1896, la polyclinique a soigné 92 femmes et 82 enfants, ayant nécessité 1285 visites.

En 1897, 83 femmes ont été accouchées avec les soins de la polyclinique. Elles ont reçu 1410 visites.

Hôpital ophtalmique à Lausanne.

Au XVI^e siècle, Lausanne jouissait d'une grande réputation au point de vue de la guérison des maladies des yeux. *Franco*, le génial chirurgien, y attirait un grand nombre de malades. Au XVII^e siècle, *Fabrice de Hilden* eut de beaux succès en ophtalmologie. Au XVIII^e siècle, Lausanne ne possédait probablement pas d'oculiste célèbre, car LL. EE. adressèrent à toutes les communautés du bailliage l'invitation d'envoyer à Berne leurs pauvres atteints de cataracte („Archives cantonales vaudoises“, tome X, p. 175—176, 1788, 31 mai). Le Conseil de santé offrait le traitement et le logement gratis à Berne; la nourriture convenable devait être fournie à un bas prix, tellement que la cure entière, compris les frais de voyage, il n'en coûtait qu'environ 8 couronnes, soit 20 francs.

Ce n'est qu'en 1840 que Lausanne reprit son ancienne célébrité. Le D^r Recordon aidé par M^{me} Recordon installa une clinique ophtalmique gratuite dans leur appartement. Ce fut l'origine de l'Asile des aveugles. Cet important établissement, dû à la générosité de M. Haldimand, destiné à recevoir à la fois des malades curables dans un but thérapeutique et des jeunes aveugles dans le but de leur fournir une éducation spéciale et du travail, fut ouvert en juillet 1844. Il comprenait 16 lits pour malades et 16 lits pour aveugles.

De 1844 à 1874, le nombre annuel des malades traités a varié de 200 à 300. Le nombre des consultations dépassait 6000 en 1869.

En 1873, on construisit un spacieux et beau bâtiment pour les malades susceptibles de guérison. Il renferme 45 lits.

De 1874 à 1893, le nombre annuel moyen des malades a été de 522 (année maximum 590, année minimum 465).

La polyclinique (consultation) traite en moyenne 2300 malades par an.

Le prix de pension pour les indigents est de 1 fr. pour les adultes et de 50 centimes pour les enfants. Les non-indigents paient 1 fr. 50 par jour. Les dépenses de l'Asile des aveugles, de fr. 80,000 environ, sont couvertes par les rentes de l'établissement, par des dons et par de nombreux legs.

Depuis la création de l'Université, la clinique ophtalmique de la Faculté de médecine est installée dans l'hôpital de l'Asile des aveugles.

Médecins de l'Asile : D^r Recordon, 1844—1882; D^r Marc Dufour, 1869 (en exercice).

Médecins assistants : D^r Louis Verrey, 1885 à 1892; D^r Auguste Dufour, 1892 (en exercice).

Causes de la cécité d'après la statistique de l'Asile des aveugles à Lausanne.

Dans un fort intéressant mémoire contenu dans la brochure du jubilé centenaire de l'Asile des aveugles (Lausanne, Corbaz 1894), le D^r Marc Dufour, professeur d'ophtalmologie de l'Université, a étudié les causes de la cécité des aveugles de l'asile de Lausanne, comparativement aux statistiques des asiles de la Suisse et de ceux des grands pays pour une période de 50 ans.

Nous relevons le tableau suivant qui indique le rôle des différentes maladies et leurs variations suivant des périodes décennales.

Cécité							
	Par affections congénitales et difformités	Par ophtalmie des nouveau-nés	Par affections serophineuses	Par varioles et lièvres éruptives	Par affections cérébrales et amaurose	Par cataractes	Par accidents
	%	%	%	%	%	%	%
1844-1854	24	41	21	6	3	—	3
1854-1864	15	33	27	—	9	2	12
1864-1874	13	36	22	2	9	8	9
1874-1884	24	19	22	5	27	5	—
1884-1894	25	7	28	3	21	3	10

La diminution du nombre des aveugles par suite d'ophtalmies des nouveau-nés doit être attribuée à la connaissance plus exacte de l'origine de cette maladie, aux méthodes plus rationnelles de traitement, à l'intervention médicale plus rapide par le fait de l'instruction des sages-femmes, qui doivent faire soigner immédiatement les enfants malades par un médecin. On peut espérer que la diffusion de saines notions d'hygiène fera disparaître les cas de cécité causés par la blennorrhagie ou par d'autres maladies infectieuses telles que la rougeole, la variole et la tuberculose. (Voir au chapitre des maladies vénériennes les chiffres concernant la fréquence des ophtalmies purulentes.)

Hospice orthopédique à Lausanne.

M. Henri Martin, orthopédiste, commença à l'Hospice de l'enfance en 1872 le traitement d'enfants estropiés. Le nombre en devint rapidement si considérable qu'il fonda en 1876 avec l'aide de quelques amis un établissement spécial, l'Hospice orthopédique.

Cette institution reçoit les enfants en dessous de douze ans atteints d'une difformité réclamant un traitement orthopédique.